

## Introduction

On vous invite à lire deux pièces comiques d'Aristophane, les *Cavaliers* jouée en 424 avant J.-C. aux Lénéennes où elle obtint le premier prix, et l'*Assemblée des femmes*, jouée trente-deux ans plus tard, en 392. Ces deux pièces grecques fort anciennes traitent étroitement de l'actualité politique ou sociale de leur époque. C'est aux défaillances de la démocratie athénienne qu'elles s'attaquent.

La pièce à thème politique des *Cavaliers* fait la satire de la démocratie athénienne alors en crise en pleine guerre du Péloponnèse ; elle met en scène trois stratèges athéniens en exercice dans cette période, un tanneur, Cléon, démagogue effréné qui passe pour avoir été le premier à introduire dans l'Assemblée du peuple les invectives et la grossièreté, qui défend le parti de la guerre afin de s'enrichir personnellement et qui est à peine déguisé dans le personnage du Paphlagonien, et Nicias et Démosthène (à ne pas confondre avec le célèbre orateur du siècle suivant), deux généraux assez timorés qui souhaitent conclure une paix avec Sparte et qui figurent sous les masques de premier et deuxième serviteurs. Ces trois personnages sont les esclaves de Démos, c'est-à-dire le peuple, qui personnifie à lui seul tous les citoyens Athéniens, prompts à malmenager les serviteurs de l'État que sont ces trois stratèges et à perturber la bonne gestion des affaires de la cité.

La pièce à caractère social de l'*Assemblée des femmes* se livre plutôt à la satire fantaisiste des mœurs d'Athènes, à une époque où Sparte a vaincu Athènes et domine le monde grec ; la démocratie athénienne n'est plus, sous la tutelle de l'hégémonie spartiate, qu'une démocratie fort modérée qui a gardé ses institutions qui ne suscitent plus l'engouement qui les animait précédemment. Cette pièce se contente donc de faire rire aux dépens des femmes, concupiscentes et portées à l'ivrognerie, qui profitent de la fainéantise de leurs maris pour se substituer à eux lors d'une réunion de l'*Ecclésia* et y proposer deux mesures révolutionnaires, la mise en commun de tous les biens matériels ainsi que la mise en commun des femmes et des enfants dans une ville transformée en une grande maison communautaire. Ce communisme avant la lettre n'est pour Aristophane qu'une utopie facétieuse qui lui permet de critiquer à la fois femmes et hommes.

Ces comédies vous déroutent sans doute par leur paillardise, leur comique scatologique et obscène et par des plaisanteries et des jeux de mots que les traductions rendent inintelligibles si l'on ne se reporte pas à des notes, malheureusement peu abondantes dans l'édition qu'on vous propose, notes qui vous permettraient de comprendre la drôlerie de certaines réparties et les allusions nombreuses à des hommes politiques et autres célébrités athéniennes, mais aussi au fonctionnement de cette fameuse démocratie athénienne dont on a souvent fait un modèle sans y regarder d'assez près. Il faut donc avant tout vous donner quelques notions de ce que fut cette démocratie athénienne qui a tant fait rêver.

Traduire la comédie est un exercice difficile puisqu'elle suppose une connivence de l'auteur avec son public et que c'est un art allusif. Or vingt-cinq siècles nous séparent de l'actualité athénienne et grecque à laquelle Aristophane se réfère ; les

hommes politiques qu'il vise et stigmatise sont inconnus du public contemporain même si ce public n'est plus précisément un grand public, mais un public éclairé et sélectionné ; les joies qu'il peint ne sont plus exactement les nôtres ; la façon dont il se complait à brasser les excréments nous choque quelque peu. Mais aussi quel plaisir le texte des *Guignols de l'info* donnera-t-il à un lecteur du quarante-cinquième siècle ? Dans les *Lettres philosophiques*, Voltaire affirmait déjà : « On ne rit point dans une traduction. [...] Je n'ai pas grand plaisir en lisant Plaute et Aristophane : pourquoi ? C'est que je ne suis ni Grec, ni Romain. La finesse des bons mots, l'allusion, l'à-propos, tout cela est perdu pour un étranger [...] La bonne comédie est une peinture parlante des ridicules d'une nation, et si vous ne connaissez pas la nation à fond, vous ne pouvez guère juger de la peinture. » Il va donc falloir vous informer de ce qu'était la vie quotidienne à Athènes au v<sup>e</sup> siècle avant J.-C., du rôle qu'y jouait le théâtre et de la façon dont fonctionnait la démocratie athénienne.

Il existe plusieurs traductions de ces pièces. Celle d'Hilaire Van Daele, parue en 1930 aux *Belles Lettres*, traduction littérale et érudite, assortie de notes en bas de page, donne des explications complètes et bien utiles tant sur la réalité de l'époque que sur la langue. Celle de Victor-Henri Debidour, parue chez Gallimard en 1966, prend un parti tout différent et se propose d'adapter « la farce » tout en restant fidèle à son esprit et à ne suivre littéralement le texte qu'autant qu'il est possible ; il s'en explique ainsi : « Tout le monde le sait : traduire c'est toujours trahir. Mais tout le monde sait aussi que c'est le privilège et en quelque sorte le droit souverain de toute œuvre vraiment grande de déborder les limites du lieu et du temps qui furent celles de son apparition, pour trouver audience en d'autres siècles et d'autres pays. [...] Telles sont les deux évidences contradictoires qui président à n'importe quelles tâches de traduction. [...] C'est pourquoi afin de conserver une expression aussi coulante que possible, j'ai adopté soit des transpositions, soit des termes volontairement plus flous qu'en grec, non pas certes pour limer les aspérités du texte, mais pour qu'il grippe le moins possible dans son déroulement pour notre oreille à nous. » Sa traduction y gagne en vivacité ; Praxagora y devient Gaillardine, Blépyros Miravoine, Chémès Crachignol, *par Artémis* y devient pardienne, *par Zeus* parleu, *au nom de Poséidon* ma foi ; il rétablit les calembours ou les transpose en justifiant sa transposition dans une note. La traduction de V.H. Debidour est ainsi truculente et ressuscite l'enjouement et l'alacrité d'un texte qu'oblitérent quelque peu les traductions plus studieuses que sont celle de H. van Daele et celle de Marc-Jean Alfonsi (GF, 1966) qui vous est imposée. Il me paraît par conséquent souhaitable de recommander à ceux qui ne sont pas hellénistes, sinon la lecture de ces trois traductions, dont les particularités en se complétant permettront une meilleure approche de ces comédies, du moins la lecture comparée de certaines scènes essentielles.

Ce n'est donc qu'après avoir fourni toutes les informations nécessaires sur le fonctionnement de la démocratie athénienne au v<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et sur le rôle qu'y joua le théâtre, qu'on peut considérer comme l'une des institutions à

part entière de la démocratie, que l'on pourra examiner soigneusement les deux comédies avant de se consacrer à l'image qu'Aristophane donne de la démocratie directe en exercice.

## La démocratie athénienne .....

La démocratie s'est installée progressivement en Attique et a connu son plein essor au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sous Périclès. Elle s'est affirmée contre les deux autres régimes politiques existants, la monarchie et l'oligarchie, gouvernement d'un petit nombre. La Grèce n'était alors qu'un agrégat de cités indépendantes dont chacune avait son propre régime politique. Unies contre les Perses, pendant les guerres médiques (492-449), ces cités triomphèrent à Marathon (490) et à Salamine (480). Par la suite, elles se divisèrent et s'épuisèrent dans la guerre du Péloponnèse (431-404). Si Athènes, fière de son régime démocratique, avait fourni le plus grand effort pour vaincre les Perses et était sortie grandie et florissante des guerres médiques, ce fut pourtant Sparte, dont le régime communautaire et oligarchique n'avait rien de démocratique, qui triompha dans la guerre civile. La démocratie athénienne n'en est pas moins restée le premier grand exemple et le modèle encensé du régime politique démocratique.

### ○ Petite histoire de la démocratie athénienne

#### Les origines : Dracon et Solon

À l'origine Athènes avait été gouvernée par les familles qui possédaient les meilleures terres, les *Eupatrides*, c'est-à-dire les « bien-nés » ou plus exactement « les bons pères ». La légende désigne un premier roi, Thésée, qui avait réuni en un seul État les cantons de l'Attique. Mais les rois furent déchus à la fin du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et durent remettre leur pouvoir entre les mains de neuf magistrats, les *archontes*, élus tous les ans parmi les Eupatrides, ainsi qu'entre celles d'un conseil formé des anciens archontes, l'*Aréopage*. Comme l'Aréopage rendait des jugements obscurs et terribles, d'après des lois non écrites connues de lui seul, **Dracon**, vers 625, à la demande du peuple, fit rédiger ces lois par les archontes et les fit afficher à l'entrée de la cité. La sévérité de ces lois était d'ailleurs telle que le sens de l'adjectif *draconien* en est issu. Néanmoins, l'*isonomie*, c'est-à-dire l'égalité devant la loi, s'en trouva assurée comme le premier principe de la liberté démocratique.

En 592 av. J.-C., la foule qui se trouvait soumise à une minorité se révolta. Les magistrats étaient alors, en effet, tous issus des grandes familles nobles et riches de la cité, les Eupatrides ; les électeurs devaient posséder au moins de quoi s'armer en hoplite, c'est-à-dire en fantassin lourd. Le suffrage était donc censitaire. Alors que le parti populaire et le parti aristocratique s'opposaient avec violence et que les grandes familles en faisaient autant entre elles, en 594, **Solon** fut élu archonte et, pour mettre un terme aux violences des uns et des autres, établit une constitution (*politéia*) qui ôta à l'Aréopage une grande partie de ses pouvoirs pour les

confier à la *Boulè*, un nouveau Conseil de 400 membres, tirés au sort dans chacune des quatre classes qu'il avait définies en fonction de leur fortune : des plus riches aux plus pauvres, on trouvait les *pentacosiomédimnes* qui récoltaient 500 mesures (*médimnes*) de produits secs ou liquides, les chevaliers ou cavaliers (*hippeis*) qui pouvaient lors de leur service militaire fournir un cheval et son équipement (300 médimnes), les *zeugites*, qui possédaient l'équivalent de 200 médimnes et pouvaient fournir cuirasse et bouclier d'hoplite, et les *thètes*, c'est-à-dire les plus pauvres, souvent sans terre, qui servaient comme rameurs en temps de guerre. Si tous votaient désormais, seules les trois premières classes avaient accès aux charges ; les *thètes* eurent seulement accès aux nouveaux tribunaux de l'*Héliée*, constitués d'un jury populaire qui suppléait ainsi l'Aréopage dont les décisions étaient auparavant irrévocables ; ils obtinrent aussi le droit de discuter toutes les affaires importantes de l'État au sein d'une assemblée du peuple, l'*Ecclésia*. Cette *Ecclésia* permet l'exercice de la démocratie directe et constitue l'élément le plus original de la démocratie athénienne. La *Boulè* en est l'organe exécutif, chargé de rédiger les projets de loi votés à l'Assemblée ; les tribunaux de l'*Héliée*, formés de citoyens tirés au sort, supplantèrent rapidement l'Aréopage qui ne s'occupait plus que des crimes de sang et des sacrilèges. Parmi les magistratures, seul l'archontat continuait d'être exclusivement aux mains des Eupatrides, mais ils étaient élus par l'ensemble des Athéniens.

Mais ces acquis du parti populaire suscitèrent l'opposition des aristocrates et facilitèrent l'ambition de l'un d'entre eux, Pisistrate. Athènes connut de 561 à 510 av.J.-C. la tyrannie de Pisistrate, puis de ses fils. Les préoccupations sociales et les mesures en faveur des paysans du père furent populaires et lui permirent d'asseoir son pouvoir. Comme il s'appuyait sur le peuple, il laissa les institutions de Solon en place. Mais ses fils, beaucoup moins modérés que leur père, provoquèrent une révolte et ils furent chassés.

Ainsi, au départ des Pisistrate, Athènes avait acquis les éléments indispensables à sa démocratie, à savoir des magistrats élus, des lois écrites et connues de tous les citoyens, un conseil tiré au sort parmi les citoyens éligibles, un tribunal issu du peuple et une assemblée du peuple où tous pouvaient participer au débat.

### Clisthène

Après quarante-neuf ans d'une tyrannie qui n'avait pas jugé utile de supprimer les institutions établies par Solon, les réformes de Clisthène confirmèrent le système démocratique qu'avait ébauché Solon. De 508 à 507, cet archonte s'employa à remplacer les quatre classes censitaires de Solon par dix tribus dont chacune comprenait un *dème* de la ville, un de la côte et un de la campagne, tribus qui fournirent chacune annuellement cinquante *bouleutes* au Conseil ainsi augmenté à 500 membres. Il divisa aussi le pays en trente *dèmes*, sortes de cantons dont dix regroupaient les habitants de la ville et de ses environs, dix ceux du bord de la mer et dix ceux de l'intérieur de l'Attique. Les neuf *archontes* qui avaient subsisté cessèrent d'être élus et furent tirés au sort parmi 500 candidats désignés par les électeurs des trente *dèmes*, tandis que leurs prérogatives étaient très affaiblies : ils

veillaient au bon fonctionnement du culte et présidaient les tribunaux. Ainsi toutes les magistratures étaient tirées au sort au sein du peuple et ces charges ne pouvaient être remplies deux fois de suite, ce qui garantissait la sauvegarde de la démocratie contre toute prise de pouvoir par un seul homme. Mais il fallait toutefois des gens compétents et on créa à cet effet un corps de dix stratèges, élus chaque année à main levée par l'*Ecclésia*, recrutés dans la première classe censitaire au moins au début, un par tribu, et immédiatement et plusieurs fois rééligibles ; ils eurent un pouvoir politique et militaire très important comme le montre le rôle que jouèrent dans cette fonction Miltiade et Thémistocle au moment des guerres médiques puis Périclès, quinze fois réélu au temps de la splendeur d'Athènes. Ils contrôlaient la vie militaire ainsi que la politique extérieure et financière et furent les grands hommes du pays. Et, toujours pour se prémunir contre une prise de pouvoir tyrannique, Clisthène créa l'*ostracisme*, mesure qui permettait à l'assemblée du peuple d'évincer de la scène politique par un vote secret à l'Assemblée tout citoyen un peu trop en vue que l'on soupçonnait de vouloir accaparer le pouvoir. L'horreur de la tyrannie avait dicté à Clisthène cette mesure préventive dont les Athéniens feront souvent usage et parfois de façon inconsidérée, par exemple en bannissant pour dix ans Thémistocle qui avait pourtant assuré aux Athéniens la victoire de Salamine sur les Perses et fait construire les Longs-Murs du Pirée jusqu'à la ville, en faisant ainsi une forteresse pour ainsi dire imprenable.

C'est ainsi organisée que la cité fit face à la menace perse et contribua avec bonheur aux victoires célèbres de Marathon (490), de Salamine (480) et de Platée (479). Son influence sur les autres cités grecques en fut grandement accrue : elle fonda la Ligue de Délos, à l'origine simple alliance militaire défensive entre Athènes et un certain nombre de cités et d'îles grecques, dont le trésor était gardé dans l'île de Délos, et elle en prit la tête ; elle s'en appropria abusivement les revenus par la suite, au point d'en faire un empire. L'enrichissement qui s'ensuivit attira les paysans dans Athènes où ils vécurent des revenus de leurs charges politiques et du fruit d'expéditions militaires dans le même temps que le commerce se développait, créant de nouvelles catégories sociales d'entrepreneurs et de marchands d'une part et de manutentionnaires et d'ouvriers par ailleurs, groupes remuants et actifs qui auront une grande part dans les réunions de l'*Ecclésia*. C'est ainsi qu'Aristote, dans la *Constitution d'Athènes*, décrit la situation : « Les tributs, les taxes et les alliés nourrissaient plus de 20 000 hommes. En effet il y avait 6 000 juges tirés au sort chaque année ; 1 600 archers ; plus de 1 200 cavaliers, 500 membres du Conseil, 500 gardes des arsenaux ; en outre 50 gardes de l'Acropole, environ 700 fonctionnaires dans la métropole, environs 700 à l'extérieur. En outre une fois qu'on eut de nouveau engagé la guerre, il y eut 2 500 hoplites, 20 navires garde-côtes, d'autres navires transportant les tributs avec 2 000 hommes tirés au sort ; en plus les pensionnaires du Prytanée, les orphelins de guerre et les gardiens des prisons. Tous ces gens étaient entretenus par le budget de l'État. » L'État entretenait ainsi la moitié des citoyens (on en comptait alors de 30 à 40 000) et il ne pouvait y parvenir que grâce à une politique impérialiste et, bien sûr, au recours à l'esclavage. Ce n'est pas la moindre des contradictions d'un modèle démocratique qui n'a pas

cessé de nourrir les imaginations depuis vingt-cinq siècles : sans les revenus de son empire, l'État athénien ne pouvait subvenir à ses dépenses et entretenir ses vingt mille fonctionnaires ; sans le travail des esclaves qui formaient la majorité de la population, les citoyens ne pouvaient se trouver disponibles pour traiter les affaires de l'État.

### Périclès

C'est pourquoi Périclès, petit-neveu de Clisthène et chef du parti populaire, poussa l'État à augmenter sa puissance maritime et commerciale ; ceux qui s'enrichissaient dans ce commerce, tel Cléon, y gagnaient plus de disponibilité pour prendre part à l'assemblée du peuple qui se réunissait quarante fois par an sur la Pnyx ; les citoyens les plus pauvres recevaient pour cette participation un salaire qui les dédommageait d'une journée de travail perdue, inaugurant ainsi la *misthophorie*, c'est-à-dire la rétribution des fonctions publiques. Pour que les citoyens d'Athènes vivent en démocratie directe, il fallait donc les rétribuer et cela imposait à ce régime politique des visées guerrières et impérialistes, seules susceptibles de financer les dépenses publiques. Ces mêmes citoyens qui délibéraient et votaient à l'Assemblée, s'armaient pour combattre une fois qu'ils avaient voté la guerre et vivaient alors de la solde que leur versait l'État, augmentée du pillage ; cela en faisait des partisans de la guerre. Les citoyens étaient en effet tous soldats, faisaient un service militaire de 18 à 20 ans, l'*éphébie*, et partaient en campagne quand ils étaient tirés au sort. Ce n'est qu'au IV<sup>e</sup> siècle qu'Athènes commença de recourir à des troupes mercenaires.

Dans la même période on ouvrit l'accès à l'archontat puis à la stratégie aux zeugites et l'on vit des hommes nouveaux, issus de ces classes nouvellement enrichies dans les affaires, parvenir à ces fonctions, menaçant ainsi le parti aristocratique qui en avait eu jusqu'ici l'apanage. Le temps n'était plus éloigné ou l'on verrait le propriétaire d'une tannerie ou, pourquoi pas, un marchand de saucisses prendre ces fonctions. La porosité des classes sociales était désormais ajoutée à l'égalité démocratique de tous les citoyens devant la loi et dans leurs droits politiques.

Il revient donc à Périclès d'avoir donné à la démocratie athénienne sa plus pleine extension. Thucydide, dans la *Guerre du Péloponnèse*, l'expose clairement en lui prêtant le discours suivant : « Notre constitution politique n'a rien à envier aux lois qui régissent nos voisins ; loin d'imiter les autres, nous donnons l'exemple à suivre. Du fait que l'État, chez nous, est administré dans l'intérêt de la masse et non d'une minorité, notre régime a pris le nom de démocratie. En ce qui concerne les différends particuliers, l'égalité est assurée à tous par les lois ; mais en ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en raison de son mérite (en grec *arètè*, c'est-à-dire la vertu) et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle ; enfin nul n'est gêné par la pauvreté et par l'obscurité de sa condition sociale s'il peut rendre des services à la cité. » (II, 37) La masse du peuple n'est donc plus écartée d'aucune fonction où s'exerce le pouvoir dans la mesure où tous peuvent se porter candidats à ces fonctions rémunérées, et où tous ont une chance d'y parvenir, mais c'est le mérite

personnel et l'aptitude à servir l'État de chacun, c'est-à-dire l'*arètè*, qui décideront du résultat. Il s'agit non plus d'assurer à l'aristocratie l'accession à ces places, mais plutôt de permettre aux *meilleurs* de les occuper, quelle que soit leur origine sociale. C'est une invitation à la compétition des mérites. Ainsi Périclès voulait-il assurer au *démós* de vivre décemment tout en exerçant sa souveraineté et faire d'Athènes un modèle d'équilibre et d'harmonie susceptible de s'imposer à toute la Grèce.

La démocratie reste donc bien sous le signe d'une égalité des citoyens dans leurs droits politiques et devant les lois, mais on n'envisage en rien une égalité des conditions sociales. On peut cependant noter que par ses mérites ou ses vertus, Périclès réussit à accaparer le pouvoir pendant plus de quinze ans et le même Thucydide, qui appartenait au parti aristocratique, fait de Périclès cet éloge ambigu :

« Périclès avait de l'influence en raison de la considération qui l'entourait et de la profondeur de son intelligence ; il était d'un désintéressement absolu sans attenter à la liberté ; il contenait la multitude qu'il menait, beaucoup plus qu'elle ne le menait. N'ayant acquis son influence que par des moyens honnêtes, il n'avait pas à flatter la foule. Grâce à son autorité personnelle, il pouvait lui tenir tête et même lui montrer son irritation. [...] Ce gouvernement portant le nom de démocratie, en réalité, c'était le gouvernement d'un seul homme. » (II, 65). Il semble donc que la démocratie s'était donnée en quelque sorte un monarque dans la personne de cet homme dont elle avait reconnu les mérites.

#### La crise de la démocratie

Tant que les chefs du parti populaire furent des gens honorables et honnêtes, les institutions fonctionnèrent sans dommage. Mais après la mort de Périclès, en 429, il n'en alla plus de même et les démagogues de la pire espèce, si l'on en croit Aristophane mais aussi Aristote, se firent élire par l'assemblée du peuple. Tel fut Cléon, attaqué de son vivant par Aristophane dans les *Acharniens* et dans les *Cavaliers* et encore après sa mort dans la *Paix*. Voici ce qu'Aristote, dans la *Constitution d'Athènes*, dit de lui : « Cléon [...] paraît avoir le plus corrompu le peuple par ses emportements et, le premier, il cria à la tribune, y employa les injures et parla tout en se débraillant, alors que les orateurs gardaient une attitude correcte. La démocratie ne fut plus alors qu'un jouet aux mains des démagogues et des sophistes. » (28)

Étrangers à l'origine, les sophistes étaient apparus à Athènes dans la seconde moitié du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Ils enseignaient la technique du débat contradictoire et se faisaient payer fort cher, mais ils connurent un immense succès. Ils prétendaient donner aux jeunes gens toutes les connaissances et les pratiques indispensables à une brillante carrière politique ; ils rejetaient en même temps la tradition, le caractère religieux et sacré des lois, prônaient au contraire leur relativité et invitaient même à les transgresser si l'on pouvait le faire impunément et avec profit. De quoi plaire à la jeunesse ! Dans le *Gorgias* de Platon, Calliclès, élève fictif des sophistes, va jusqu'à proclamer que les lois sont faites pour les faibles et par le grand nombre et qu'elles oppriment les forts à qui le pouvoir doit naturellement échoir. Ainsi se trouvaient sapée l'autorité de la loi en même temps que celle des dieux. Les adeptes de cet

enseignement ne manquèrent pas, tant dans la classe aristocratique que dans celle des nouveaux riches. Alcibiade, issu d'une grande famille, et Cléon, nouveau riche, en sont les exemples. Cela créa un conflit de générations qui est bien illustré par Aristophane dans les *Nuées* : un vieil Athénien est couvert de dettes à cause des folies et du dévergondage dispendieux de son fils ; il veut l'envoyer chez Socrate, dont Aristophane fait dans sa comédie un sophiste, pour y apprendre un de ces raisonnements fallacieux qui permettent de justifier l'injustice. Mais Phidippide, le fils, y apprend aussi que toute loi est relative et que l'on peut impunément remplacer la loi qui préconise d'honorer ses parents par celle qui autorise les enfants à les battre. La voie est ainsi ouverte à l'amoralité et à la démagogie et l'union civique qui avait fait la force de la démocratie à ses débuts autour des valeurs patriotiques et héroïques se délita.

Toutefois les sophistes ne sont pas seuls à l'origine de cette crise, la guerre du Péloponnèse (431-404), qui opposa Athènes à Sparte, y joua un grand rôle. On peut rappeler que Sparte dominait les villes du Péloponnèse, presque toute l'île qui forme le sud de la Grèce, et qu'Athènes est à l'est du continent et occupe la péninsule de l'Attique.

Ce conflit n'eut sans doute pas pour principale cause un différend idéologique opposant oligarques (Sparte avait un gouvernement oligarchique et avait même conservé deux rois) et démocrates, il fut plutôt la conséquence de l'impérialisme croissant et intransigeant d'Athènes. Les hostilités s'ouvrirent d'abord entre Athènes et Corinthe pour des motifs tout économiques de rivalité maritime. Sparte vint à la rescousse de Corinthe et vingt-sept ans d'une guerre acharnée et meurtrière s'ensuivirent.

De 431 à 421 se poursuit la guerre des dix ans. Athènes se retranche dans ses murs, laissant les Spartiates dévaster ses campagnes, tandis que la flotte athénienne ravage les côtes du Péloponnèse. Les paysans de l'Attique se sont réfugiés dans Athènes et y vivent misérablement. La peste, qui sévit à Athènes dès 430 et qui emportera Périclès en 429, décime la population, mais Cléon, qui succède à Périclès, ne renonce pas à la tactique de ce dernier. Quand Aristophane l'attaque dans ses pièces, Athènes est dans cette situation de siège. En 425 une expédition athénienne dans l'île de Sphactérie au large de Pylos a conduit les Spartiates à capituler provisoirement devant Cléon, ce qui assure sa popularité. Nicias et Démosthène, collègues de Cléon, militent pour une trêve, mais Cléon que la guerre enrichit ne l'entend pas de cette oreille. Nicias parviendra cependant à ses fins après la mort de Cléon et la paix dite de Nicias sera signée en 421, paix pour cinquante ans qu'Aristophane fête dans sa pièce la *Paix*.

Cette paix sera pourtant rompue par un autre stratège, Alcibiade, un aristocrate de bonne famille, lui aussi beau parleur et soucieux de s'enrichir qui, en 415, usant de ses talents de démagogue, entreprendra l'expédition de Sicile dans laquelle Nicias et Démosthène trouveront la mort en 413. Alcibiade fut pendant cette expédition accusé de sacrilège pour avoir mutilé les Hermès, bustes de pierre qui ornaient les rues d'Athènes, et parodié les mystères d'Eleusis, sacrilèges qui le condamnaient à